

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 27 AOUT 2012 A 20 H 00**

*L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.*

*Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, THAUVIN Christine, CLOUTIER Jacky, PISSEAU Jean-Louis, LEBRUN Francis, NICOT Marie-Rose, BERRUE Didier, MARTIN Annie, PIETRE Martine, EVEZARD Hélène*

*Absents excusés : LUTTON Hervé (pouvoir à BRETON Denis), THOREL Franck (pouvoir à BERRUE Didier)*

*Absent : TELLIER Didier*

*Secrétaire : PISSEAU Jean-Louis*

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la précédente séance.*

**ORDRE DU JOUR**

**I. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE :**

*Madame THAUVIN propose de mettre en place une animation municipale périscolaire pendant la pause méridienne en complément du temps du repas et du temps de récréation. Cette animation accueillera exclusivement les enfants déjeunant au restaurant scolaire, sans modification du coût du repas pour les familles. Les activités réalisées pendant ce temps de pause seront du domaine culturel. En parallèle, des animations pourraient être également aménagées pendant la garderie périscolaire du soir et à la Bibliothèque.*

*Le Conseil Municipal accepte de créer un emploi d'Adjoint d'animation de 2ème classe d'une durée hebdomadaire de 24 h 00 pour y nommer Madame Sandrine TURPIN.*

**II. ACTUALISATION DES REGLEMENTS INTERIEURS DE LA GARDERIE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE :**

**1) Restaurant scolaire :**

*Madame THAUVIN présente les modifications apportées au fonctionnement du service de restauration scolaire à compter de la rentrée 2012/2013 et notamment la mise en place de deux services.*

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité et dans sa totalité, le règlement intérieur du restaurant scolaire actualisé au 1er septembre 2012.*

*2) Garderie périscolaire :*

*Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de mettre à jour le règlement intérieur de la garderie périscolaire et présente les modifications apportées au fonctionnement du service de garderie périscolaire à compter de la rentrée 2012/2013.*

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité et dans sa totalité, le règlement intérieur de la garderie périscolaire actualisé au 1er septembre 2012.*

**III. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- M. BRETON informe l'Assemblée que la nouvelle école sera terminée pour la rentrée. La Rue des Violettes sera définitivement coupée afin de clôturer le périmètre scolaire et l'entrée des élèves se fera désormais dans cette rue.*
- Les travaux de restructuration de la Bibliothèque sont en cours et devraient être terminés fin octobre.*
- M. BRETON informe le Conseil Municipal que la Rue des Vignes va prochainement être barrée et devenir une impasse puisque sa mise en sens interdit ne suffit pas à sécuriser le périmètre.*

*L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 h 05.*

*Le Maire,*

*Patrick FOULON*